

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 42 (1904)
Heft: 18

Artikel: Tzantzoillet et Trebete
Autor: H.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-201095>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

kà l'est bin eimbéteint qu'on ein seyé dinsé
eimpouesena ?

— Eh ! l'est bin ési.

— Et coumeint faut-le férè ?

— Eh bin, quand on tè baille dè l'ardzeint,
tè faut tout preindrè, et quand te va atseta oquie
à la boutequa, s'on tè refusè dâi picès, c'est
dâi fousses.

— Eh ! t'einlévinè lè parbleu dinsè.

Entre le Doit et l'Avoir. — Un chef de comptabilité à un employé :

— Comment, ce travail n'est pas fini ; vous avez donc flané !

L'employé, vexé : « Monsieur, pardonnez-moi, mais vous devriez peser vos paroles. »

— C'est bien ; alors, achievez votre balance !

Dimanche soir.

Tout le monde se promène,
Quand vient le soir, ce jour-là!
On s'en va deci, delà,
Comme le hasard vous mène.

Les papas et les mamans
Poussent, d'un bras inlassable,
La poussette vénérable
Où sont les bébés dormants.

Les veufs s'en vont solitaires
Par les tranquilles chemins,
Laissons pendantes leurs mains,
Dont ils ne savent que faire...

Les garçonnets tout courants,
Dont les cris cassent la tête,
Font des niches aux fillettes,
A la barbe des parents.

En se donnant le bras toutes,
Les demoiselles du bourg
Chantent la chanson du jour,
Et s'en vont, barrant la route;

Les gars suivent par hasard !
Chacun guignant sa chacune.
Et, de temps en temps, quelqu'une
Vers eux jette un long regard...

Seuls, tandis que s'émancipe
Le village au soir tombant,
Les vieux, assis sur leur banc,
Tranquilles fument leur pipe.

A. ROULIER.

Petits tableaux de la vie vaudoise.

LA MILAINE ET L'ELBEUF

Je ne serais pas étonné si, après avoir lu ce petit article, vous m'accusez de conservatisme outré ou de gâtisme à l'état latent. Je sais qu'il ne faut pas s'attaquer à la mode, et ne jamais rire, même sourire, de ce qu'on est convenu d'appeler progrès, avec roulement d'*r* et *e* très ouvert. Je n'ignore pas qu'il est défendu de trouver la situation économique nébuleuse et les dépenses des petits trop grandes pour leur bourse. Enfin, j'ai aussi, comme vous tous, au nombre de mes connaissances, de jeunes enthousiastes que la mode d'aujourd'hui hypnotise et qui rêvent déjà de la mode de demain. En un mot, et pour employer une expression contemporaine, afin de me faire pardonner peut-être mon conservatisme, je suis très *tuyaute* sur la façon dont la majorité des lecteurs et des lectrices du *Conteur vaudois* accueillera l'élucubration ci-jointe. Mais, tant pis, autant passer pour un fou et dire ce qu'on pense que de mériter la réputation d'homme sage en déguisant ses pensées.

Et cela dit, en forme de préambule, je débute. Oh ! il ne s'agit pas d'un sermon; je n'en ai pas coutume et je n'ai jamais revêtu la robe noire du prédicant. A chacun son métier et les ouailles seront bien gardées. Cependant, il me paraît que si Messieurs nos ministres de campagne ou de montagne prenaient une fois, au

jeûne, par exemple, mon sujet comme texte de leur méditation, personne n'en pourrait se plaindre.

De mon temps, quand j'étais gamin, le dimanche, au sortir de l'église, nous autres gosses, assistions au défilé des paroissiens, superbes dans leurs habits de fête, et tout fiers de tenir en main leurs *psaumes* plus ou moins volumineux. C'était à la campagne, une belle et grande paroisse de gens cossus, cultivateurs, vigneron, négociants, avec quelques messieurs, rentiers ou de professions libérales et quelques grosses nuques, administratives ou législatives, sans parler des régents.

La grande majorité de ces personnages, je parle de la partie masculine, même les grosses nuques, étaient vêtus de belle milaine brune, solide, résistante, et il faisait bon voir ces costumes rustiques sur le corps de ces forts gai-lards qui les portaient d'ailleurs avec aisance. — Quelques-uns, au sortir de l'office, après avoir *colergé* sur la place, reprenaient le chemin de leur demeure, éloignée du village ; alors, avant de se remettre en route, ils passaient sur leur veste une blouse neuve, d'un bleu pur, joyeux, et nous les voyions partir sur la route blanche, bordée de haies vives, puis disparaître bientôt à l'horizon, taches bleues perdues dans l'azur du ciel.

Et ils avaient bonne tournure dans ces costumes rustiques qui leur seyaient à merveille. Le pas cadencé, un peu lourd mais solide, l'allure décidée, le port de la tête, tout cela s'harmonisait avec l'ampleur du vêtement, la rusticité de la coupe, la solidité du tissu. On disait : « Ce sont des paysans, des montagnards, de braves lurons », et leur silhouette robuste répondait bien à ces paroles.

L'autre jour, j'ai assisté, comme autrefois, à la sortie de l'église de notre village. Il y avait des années que je n'y étais venu. La localité elle-même s'est modifiée. On a bâti. La cure est neuve, la maison du syndic aussi. Ils construisent une maison d'école, un collège comme on dit aujourd'hui, en attendant de prendre l'appellation française, aussi stupide qu'insignifiante : *groupe scolaire*. Car nous imitons singulièrement nos voisins d'Outre-Jura et leurs mœurs citadines. Mais, passons et revenons à nos paroissiens.

Lorsque ceux-ci parurent sur la place, qu'ornent quelques beaux marronniers, je reconnus de vieux visages et ceux de mes contemporains, bonnes figures paysannes qui m'étaient, autrefois, familières, et dont le dessin n'a pu être oublié. Et je cherchais leurs fils, car on m'avait dit que Jean Zuber, Guillaume Bardet, Philippe Marion, Antoine Isenard avaient de beaux garçons, de fière et bonne race. Je cherchais donc à reconnaître ces neveux. — Ne sont-ils pas un peu nos neveux, les fils de nos camarades d'enfance !

L'assemblée entière s'écoula. Je n'avais personne reconnu. Il y avait bien là des jeunes gens, mais non des fils de paysans ; à les voir, on les eût pris pour des princes en séjour dans le pays. Ce ne pouvaient être les gosses à Jean, à Guillaume, à Philippe, à Antoine. Sans doute, pensais-je, le régent Durret et le ministre tiennent des pensionnaires, et ce sont ceux-ci.

Cependant, j'eus la pensée de m'informer.

— Eh bien ! Jean, fis-je à l'ami Zuber, tu me présenteras ton garçon, j'espère ?

— Alors ! je crois bien. On en est bien content chez nous.

Et il appela :

— Pierre !

Un long jeune homme de vingt ans environ, sanglé dans un *complet* gris-perle, se retourna.

— Viens voir ici...

Et le père nous présenta l'un à l'autre. C'était le fils à Jean Zuber, un paysan déguisé en

monsieur. Alors, je compris mon erreur et pourquoi je ne les avais pu reconnaître. N'ayant tenu compte ni du progrès — en roulant les *r* et avec un *e* très ouvert — j'avais cru trouver là de braves garçons, vêtus de notre antique milaine, bien campés dans des costumes cossus. Au lieu de cela, je rencontrais des freluquets, vêtus de complets à 32 ou 35 francs, étriqués dans des vestons à la mode d'hier, dans des pantalons à la mode de jamais, et qui, s'ils faisaient quelque illusion de loin, n'en paraissaient que plus inélégants après un examen attentif. D'aucuns portaient des cols droits, des cols *carcans*, qui les gênaient horriblement, j'en suis sûr, mais, en revanche, complétaient fort bien le déguisement. Ils auraient pu dire : « On s'habille en monsieur ! » comme un gamin s'écrie au nouvel-an : « Je m'habille en marquis. » L'habit, dans les deux cas, ne fait jamais le moine.

Ah ! qu'il m'eût été plus agréable de voir tous ces gaillards vêtus à la bonne franquette par le tailleur villageois qui, jadis, venait à la journée et discutait avec nos mères, la coupe des vêtements cousus à la crue et en conscience. Et comme ils eussent paru plus à leur avantage, même aux yeux de deux ou trois jeunes paroissiens en chapeaux empâchés, qui les *guignaient* de temps à autre.

Mais bast ! Les jours ne sont plus de ces mœurs simples. L'elbeuf a remplacé la milaine. Il l'a remplacée de fait, il l'a remplacée moralement aussi. Tout devient complet-réclame dans la vie. Tout est façade. Décidément, j'aimais mieux notre robuste rusticité et je veux retourner un de ces jours au village, en semaine, pour voir ces jeunes gens en blouse, cette fois, et le fossoir en mains.

Ils seront plus vrais.

CLAUDIOUS.

Ca ferait justement son affaire ! — Une brave femme sollicite un emploi pour son mari, dans une fabrique du chef-lieu.

— Tous mes regrets de ne pouvoir faire droit à votre demande, lui dit le directeur de l'établissement ; nous n'avons actuellement que fort peu de travail.

— C'est précisément ce qui conviendrait à mon homme !

Tzantzoillet et Trebete.

Po avai l'occasion dé verré on hocon lé rusés dei maquinons. dé vatzzés et dé tzévaux, faut alla aï fairez ao bein aï misés. Iquie, on est su d'oirer mé dé dzanliés qué de vretas, ka cliau pétioillons, d'au mélion, ein savont ti mé lé z'ons qué lé z'autros ; demi-dozanna de cliau lulus ont atant dé leinga qué totés lé buyandaïrés de Dzenéva, et lè dzeins que s'éfrottont avoué dei retoo dincé, risquon bein de faillai repondré coumeint Pequa-Saocece avai repoudu à on malounéto que lei démandavé se n'avaï pas éta eingueusâ avoué sa fenna :

— Oh ! voiuque, n'é pa pi éta eingueusâ, mā einrossi ao tot fin.

Sé traové portant, decé, delé, dei fins finauds que ne s'é laissoit pas eintortoilli per cliau bourgatârés, mā que savont au contréro lao zein djui dei totés charmantés.

Quauqués dzos devant 'na misa pè Rovéria, Tzantzoillet et se n'ami Trebete que démoravont, ion ein decé, l'autro ein delé dao Tzalagoubet, s'etonnt vu à Lausena et bailli lo mot po la misa ; pas question dé la manqua. Trebete, qu'avai moda dé bon matin et gâpiâ coumeint on n'étais au redou dao sélaô avai 'na sai superba quand l'arreva ao café de l'Union. Dei faceux, que cognessont l'osé, l'ont einvita à preindrè lo picotin, et ont se bein su l'amusâ à baire et contâ dei gouguenétés, qu'apré midzo lo cò étaï adé quie et brelanzivé bein prao fô avoué sa transpétubliaye

L'avaï encora demi-haora po arreva à la misa. Tzantzoillet troupenavé de colère à l'arrevaye de l'autro.

— Ah ! t'é quie, melion dao treinte ! L'é lo momeint d'arreva quand la misa est finia ! L'é onna vergogne dé laissi parti dei vatzés dé ellia sorta, et ora que sont via, cò apré !

— Cò apré, cò apré ! Sont-te ballés ?

— Quand té dio que n'est rein quié dei grossés Frebordzaïsés dao canton dé Berna.

H.

Joli mai.

Joli mai, joli mai,
Joli mois de mai, qui embaume,

avec toi, reviennent le gai soleil, la verdure, les fleurs, les papillons... et les horaires. Nous recevons à l'instant l'un des plus complets et des mieux compris de ceux-ci, l'*Horaire du Major Darel*, édité par M. A. Bourgeaud, imprimeur. Pour 20 centimes, il nous donne *tous* les renseignements que l'on peut exiger d'une telle publication.

De plus, à cette nouvelle édition, il a été apporté plusieurs améliorations importantes, destinées surtout à permettre une consultation plus rapide. L'*Horaire du Major Darel* est en vente dans les librairies, papeteries, magasins de cigares, kiosques, dans les gares, etc.

Passe-temps.

Problème. — Un commerçant a mis de côté fr. 54,000 en 5 ans, savoir :

Dans la 2 ^e année, % de plus que dans la 1 ^{re} ;	
» 3 ^e »	12,885 fr. ;
» 4 ^e »	% de moins que dans la 2 ^e ;
» 5 ^e »	415 fr. de plus que dans la 2 ^e ;

Combien a-t-il économisé chaque année ?

Tout lecteur du Conteur a droit au tirage au sort pour la prime.

Au fond des bois.

La construction très prochaine de la ligne de tramway Lausanne-Cugy va rapprocher encore les Lausannois de l'antique Abbaye de Montheron, qui est, en été, un de leurs buts de promenade préférés.

L'auberge, installée dans l'ancien prieuré, continue les traditions de bonne chère que cultivaient avec soin les religieux qui furent les premiers hôtes de cette pittoresque demeure, perdue au fond des bois.

Sur la porte, une enseigne, œuvre d'un peintre de talent, évoque le souvenir de ces moines. « Mais, dit à ce propos un chroniqueur, les moines de Montheron n'étaient point tout à fait comme ceux que représentent l'enseigne ; ils n'étaient ni bruns comme des capucins, ni noirs comme leurs rivaux, les clunisiens de Romainmôtier et de Payerne. Ils n'avaient de noir que le long scapulaire qu'ils portaient sur leur robe de laine blanche ; c'était le costume des Cisterciens, que nous retrouvons, dans notre pays, à Bonmont, à Haut-crêt et à Haute-riive, les seules maisons, avec Montheron, que cet ordre possédât dans l'Helvétie occidentale. »

C'est l'évêque de Lausanne, Gui de Marlanie, qui, le 21 juin 1142, signa définitivement la charte de fondation du monastère créé par St-Bernard, abbé de Clairvaux, célèbre moine de l'ordre de Citeaux.

Nos cénotobes manierent surtout la bêche ; ce sont eux qui colonisèrent en quelque sorte le Jorat. Ils y étaient installés depuis sept mois à peine que déjà leurs possessions s'étendaient des deux côtés du Talent, depuis Froideville jusqu'aux Caboles, ainsi que dans les Râpes du Jorat oriental, à la droite de la grande route actuelle de Lausanne à Moudon.

Au nombre des premiers bienfaiteurs de l'Abbaye de Montheron était la famille de Goumoëns, qui tenait en fief des évêques de

Lausanne la foresterie ou la garde des forêts du Jorat. Le domaine sur lequel s'élève l'Abbaye avait été donné à celle-ci par un seigneur de Goumoëns. Ce domaine se composait de la ferme appelée la Grange-Neuve, sur la rive gauche du Talent, et des bois de la rive droite, où se trouve le hameau de Montheron, ainsi que le village de Froideville, fondé par les religieux. Il comprenait à peu près tout le territoire situé entre les bois d'Archens, au couchant, et la terre de Saugealles, au levant.

Les moines récurent également, du même donateur, la terre des *Allous*, c'est-à-dire le domaine du Buron, près de Pentheréaz, ainsi que le droit d'usage et de pâturage *illimité* dans toute l'étendue du Jorat et dans les bois de Vernand.

C'est en raison de ces donations que les nobles de Goumoëns avaient leur sépulture de famille dans l'église abbatiale de Montheron, sous le maître-autel.

Constitué en seigneurie ecclésiastique, limitée au midi par les Râpes ou grands bois du Benenté et des Côtes, à l'orient par les bois du Jorat d'Echallens, au nord par les bois du Raffort et de la seigneurie de Bottens et à l'occident par les bois de Bretigny et de Cugy, le couvent exerça durant quatre siècles, dans ce territoire, par l'entremise de ses propres offices, tous les droits de haute, moyenne et basse juridiction, sauf le dernier supplice, qui appartenait au prince-évêque de Lausanne. Aucun événement saillant ne vint interrompre cette monotone existence. Les moines gouvernaient leurs serfs ; ils les affranchissaient aussi, tantôt l'un, tantôt l'autre ; un jour, Bouleens ; un autre jour, Froideville, pour 45 florins d'or.

La Réformation vint mettre un terme à ces beaux priviléges. Ni abbé, ni moines ne s'y attendaient. Ils vivaient tranquilles, sans soucis comme sans lumières,

Se laissant aller doucement
A la bonne loi naturelle.

Ils avaient cependant un gros péché sur la conscience. Lorsque, en 1519, le duc de Savoie eut réussi à faire rompre le traité de combourgeoise des Fribourgeois avec Genève, le prieur de Saint-Victor, Bonivard, partisan des Suisses, dut s'enfuir. « Je m'adressai, dit ce lui-ci, à un gentilhomme du Pays de Vaud, nommé Messire de Vaulruz, avec lequel j'avais grande familiarité, et à l'abbé de Montheron, qui était né mon sujet. Ils me prirent de me mener, en habit dissimilé de moine, jusqu'à Montheron et de là à Echallens, qui appartient à MM. de Berne et de Fribourg. Mais, arrivé à Montheron, ils me prirent sous bonne garde, me menacèrent de me faire mourir et me forcèrent à renoncer à mon bénéfice. »

L'abbé garda le prieur de Saint-Victor pour lui, fit à Vaulruz une pension de 200 livres, et tous deux livrèrent Bonivard au duc, qui le retint deux ans prisonnier à Grolée.

En 1536, Berne, devenue maîtresse du pays, donna les biens du couvent à la ville de Lausanne, en récompense de sa soumission. La commune de Lausanne en est toujours propriétaire,

Les murs du cloître subsistent encore en grande partie. L'église seule a été reconstruite, mais l'ensemble est le même qu'aux jours de sa fondation. Il est fort probable que, sans la Réformation, un monastère aux vastes proportions eût remplacé, au XVII^e siècle, l'humble édifice du XII^e.

Mais ne reprochons rien à l'histoire ; elle fait bien ce qu'elle fait.

Donné, c'est donné.

Voilà une anecdote parfaitement authenti-

que ; c'est un chef de gare qui nous l'a contée :

Le secrétaire d'une commune de La Côte se rendait à Genève. On venait d'inaugurer, dans nos chemins de fer, l'installation des bouillottes.

Seul dans le compartiment avec un voyageur de commerce, le fonctionnaire communal regardait curieusement son voisin se chauffer les pieds sur la bouillotte.

— Vous avez là quelque chose de bien commode, Mossieu, fait-il au bout d'un moment.

— La bouillotte ? Très commode, en effet ; ça ne me quitte jamais en voyage.

— Ah ! vousappelez ça une bouillotte... Est-ce pas un peu pesant ?

— Non, pas trop.

A la station suivante, le voyageur de commerce prend sa valise et sort.

— Hé !... Mossieu !... Mossieu !... vous, oubliez votre bouillotte, lui crie le secrétaire.

— Merci de l'attention. Ecoutez, Monsieur, comme je n'en aurai pas besoin de longtemps et que j'en ai d'autres à la maison, je vous la donne, puisqu'elle vous plaît tant.

Arrivé à Genève, notre compatriote emporte bravement la fameuse bouillotte sur son épaulé, aux yeux ébahis des voyageurs et des employés de la gare.

— Hé là-bas, qu'est-ce que vous faites ? lui crient ces derniers ; voulez-vous bien remettre cette bouillotte où vous l'avez prise.

— C'est bon !... c'est bon !... elle est à moi ; ce mossieu qui est descendu à Coppet me l'a donnée.

On eut mille peines à lui faire comprendre qu'on s'était moqué de lui.

L'Union chorale à Paris. — Dans le train, avant l'arrivée à Paris :

— Dis donc, Marc, fait-on parade en ville ?

OPÉRA. — Nous avons eu cette semaine, *Mignon*, d'Ambroise Thomas, et *Manon*, de Massenet; la vieille et la nouvelle école. « *Mignon* » a ceci de particulier qu'il est, à Lausanne, tout au moins, un constant objet de polémique entre les musiciens de tous grades et le gros public. Celui-ci, dans sa candeur naïve, s'en va toujours plus nombreux applaudir cet opéra, en dépit des assauts des purs, qui prétendent que ce genre de musique et cette conception du théâtre ont fait leur temps. Peut-être ont-ils raison. Mais enfin, puisqu'il est encore des personnes qui aiment à entendre chanter le « pays où fleurit l'oranger », nous ne voyons pas pourquoi on les chicane. *Mignon* ne peut faire ni bien, ni mal ; c'est une jouissance très innocente.

Quant à *Manon*, c'est une autre affaire. Mais c'est une œuvre fort belle, qui fait aussi salle comble et que l'on jouera longtemps encore, pour toutes sortes de raisons.

Et puis, avec une troupe d'opéra comme celle que nous avons, on va au théâtre, quand même, quoi qu'il y ait sur l'affiche. On a toujours du plaisir, beaucoup de plaisir.

KURSAAL. — Le directeur de Bel-Air nous disait, l'autre soir, devant une salle comble, que la saison d'opéra lui faisait du tort. Vraiment nous ne voyons pas en quoi l'opéra pourrait faire du tort au Kursaal. Il y a sept jours dans la semaine et, le théâtre n'en a que trois. Le Kursaal, qui a les quatre autres, a toujours des spectacles si attrayants et si fréquemment renouvelés que le public ne peut résister à la tentation ; il n'a que le temps de faire la navette entre Georgette et Bel-Air. Le plaisir ne compte pas. C'est peut-être un tort ! Le moyen d'arrêter le courant, quand il faut lutter contre l'attrait de programmes toujours nouveaux et toujours intéressants.

La rédaction : J. MONNET et V. FAVRAT.

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.